

Le réseau de l'apprentissage BTP en campagne !

Une mobilisation nationale des 118 CFA du BTP pendant tout le mois de juin 2016 Pour inciter les entreprises du secteur à recruter et à former des apprentis



Le contexte économique toujours difficile auquel les entreprises du BTP doivent faire face en 2016 ne favorise toujours pas pleinement les recrutements de jeunes en apprentissage. De fait, l'effectif total de jeunes en formation dans les 118 CFA du réseau de l'apprentissage BTP, animé par le CCCA-BTP, est de 50 371 en 2015/2016, contre 55 100 en 2014/2015, soit une baisse de 8,6 % par rapport à l'année précédente. Cette baisse significative reste néanmoins contenue grâce à la mobilisation du réseau de l'apprentissage BTP vers les entreprises du secteur depuis 2010.

Plusieurs signaux positifs permettent d'espérer que la poursuite en 2016 de la mobilisation du réseau de l'apprentissage BTP continue à porter ses fruits : la nécessité de construire et rénover des logements et des infrastructures, le besoin de main-d'oeuvre qualifiée formée aux évolutions techniques et environnementales pour accompagner ces nouveaux projets, le plan de relance de l'apprentissage du Gouvernement, avec, en particulier, l'entrée en vigueur des nouvelles aides aux entreprises pour recruter des apprentis et le plan de mobilisation pour la rentrée 2016.

■ **La mobilisation des professionnels du BTP avec le réseau de l'apprentissage BTP**

Face à la baisse de l'effectif des jeunes en formation dans le réseau de l'apprentissage BTP et en vue de la prochaine rentrée, les partenaires sociaux du BTP, réunis au sein du conseil d'administration du CCCA-BTP, ont souhaité que l'ensemble du réseau de l'apprentissage BTP poursuive sa mobilisation auprès des entreprises du secteur, pour les inciter à recruter et former des apprentis.

De nombreux jeunes partout en France, motivés pour se former par l'apprentissage à un métier du bâtiment ou des travaux publics, sont préinscrits dans l'un des 118 CFA du BTP du réseau en vue de la prochaine rentrée. Malheureusement, ils ne trouvent pas toujours d'entreprise du secteur pour les accueillir en formation et ne peuvent pas, de fait, s'engager dans la voie de l'apprentissage aux métiers du BTP.

■ **Le dispositif de la campagne nationale sur le thème : MOI, JE FORME UN APPRENTI DU BTP. SON AVENIR C'EST AUSSI LE MIEN !**

Les principaux objectifs de la campagne sont de sensibiliser les entreprises du BTP sur l'importance de recruter et de former des jeunes par l'apprentissage à leurs métiers. Il s'agit aussi de favoriser la mise en relation des entreprises avec les CFA du réseau de l'apprentissage BTP, qui sont leurs partenaires formation privilégiés.

Les entreprises ciblées sont tout particulièrement celles qui n'ont jamais recruté d'apprentis.

La campagne de communication répond à un intérêt général de la profession : l'avenir de la profession du BTP passe nécessairement par la formation des futures forces vives que sont les jeunes, et qui demain assureront la relève des professionnels du BTP.

Elle s'inscrit dans une démarche résolument positive, porteuse de sens pour interpeller de manière positive les entreprises du BTP qui ne forment pas d'apprentis et de susciter leur intérêt pour, autant que faire se peut, favoriser le recrutement de jeunes.

Pour porter le message, le parti-pris est de donner la parole à des entreprises déjà formatrices, qui sont les meilleures ambassadrices auprès de leurs pairs.

Le message, porté par un chef d'entreprise du BTP déjà formateur, est :

MOI, JE FORME UN APPRENTI DU BTP. SON AVENIR, C'EST AUSSI LE MIEN !

Un dispositif national de communication est mis en place.

Il s'articule autour de nombreuses actions en direction des entreprises du BTP. Organisées par l'ensemble des CFA du réseau de l'apprentissage BTP, de façon commune sur l'ensemble du territoire, du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2016 et plus particulièrement dans la semaine du 6 au 10 juin.

- Les événements, à l'initiative de chaque CFA en région, se concrétiseront notamment par des présences chez les négoce (stand, présence des équipes des CFA pour sensibiliser les entrepreneurs, organisation de petits-déjeuners à l'heure où les professionnels s'approvisionnent). Des rencontres se tiendront aussi au sein des organisations professionnelles avec les entreprises du BTP, des sessions de job dating et toute autre action susceptibles de mobiliser les acteurs du secteur.
- Des supports de communication : affiches, dépliants, brochures, bannières Internet, animations et films sur le thème de la campagne. Ils développent les principaux arguments clés, susceptibles de convaincre les chefs d'entreprise :
 - un investissement pour l'avenir de l'entreprise et l'apprenti, la pérennisation des savoir-faire métiers et de l'entreprise ;
 - un CFA du BTP proche de chaque entreprise pour la conseiller, l'accompagner dans ses démarches administratives ;
 - un dispositif d'aides à l'embauche d'un apprenti : les entreprises peuvent être exonérées totalement ou partiellement du paiement des charges sociales et fiscales, bénéficier d'un crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage et fonction de leur taille, d'une aide forfaitaire à l'embauche de 1 100 € par trimestre dans la limite d'un an, ainsi que d'une prime à l'apprentissage versée par la région d'un montant minimal de 1 000 €, par année de formation, lorsque l'entreprise emploie moins de 11 salariés.
- Une communication directe : en partenariat avec PRO BTP, le dépliant envoyé à 157 000 entreprises, avec un coupon-réponse qu'elles pourront renvoyer pour être contactées par le CFA du BTP le plus proche et une action d'e-mailing vers les entreprises prospects et formatrices.
- Un Numéro Vert : 0800 00 16 10 mis en place pour permettre aux entreprises de déposer une offre de recrutement d'un apprenti ou demander à être contactées par le CFA du BTP le plus proche de chez elles.
- Un plan média national concentré pour l'essentiel du 6 au 10 juin dans la presse professionnelle et sur RMC : 35 spots de 20 secondes et des chroniques de 45 secondes avec le témoignage de deux chefs d'entreprise formateurs, l'un dans le bâtiment, l'autre dans les travaux publics.
- Des actions d'animation des réseaux sociaux sur Facebook et Twitter.
- Un formulaire de contact dédié sur le site www.apprentissage-btp.com.

Le CCCA-BTP, Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics, est une association nationale, professionnelle et paritaire. Il met en oeuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux de la branche. Le CCCA-BTP anime, coordonne et contribue au financement du réseau de l'apprentissage BTP, avec 118 centres de formation d'apprentis (CFA) du BTP. Numéro un de l'apprentissage en France, le réseau des CFA du BTP présente une offre de formation dans 27 métiers du BTP, du CAP au diplôme d'ingénieur. Il affiche 80 % de réussite aux examens.

Service de presse : Patricia Desmerger / Campagne
Tél. : 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - Mail : patricia.desmerger@orange.fr